

Sarlon Marche Complète 43

U4 P3 E2 C2



Descriptif Type

Revêtement de sol PVC acoustique U4P3 pour habillage de marches d'escalier en lés de 1,01 m.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC acoustique certifié NF UPEC.A+ : 17 dB en lés de 1,01 m classé U4 P3 E2 C2 type Sarlon Marche Complète 43 conçu pour revêtir les escaliers intérieurs en continuité.

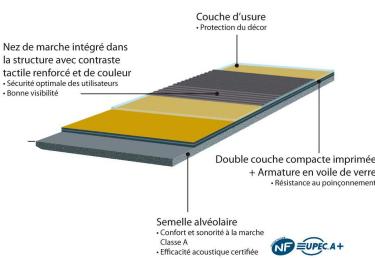
Son poinçonnage rémanent moyen sera de 0,08 mm. Il sera doté d'une couche d'usure avec armature en voile de verre sur dossier de mousse renforcé. Il favorisera l'accessibilité aux handicapés conformément à la réglementation.

Le nez de marche spécialement étudié, intégré dans la structure du revêtement, sera d'une couleur différente permettant un contraste visible minimum de 30 % et assurant la sécurité des utilisateurs.

La première et dernière contre marche de chaque volée d'escalier seront de teinte différente des autres marches.

Le produit conçu et fabriqué en France bénéficiera d'une protection de surface polyuréthane OVERCLEAN réduisant l'utilisation de détergent supprimant toute métallisation et évitant les entretiens par méthode spray et conférant une excellente résistance aux tâches.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).



Mode de pose & Entretien

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisation du fabricant et supports.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E2 : joints traités à froid dans les angles de marche sur support béton

Sur chaque palier descendant, des dalles podotactiles d'éveil à la vigilance devront être positionnées (pose collée) sur la largeur de l'escalier 50 cm avant la première marche (selon réglementation en vigueur).

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, profilés de finition en rives...

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Sarlon Marche Complète 43
Classement UPEC	U4 P3 E2 C2
N° Certificat NF UPEC .A+	N° 304-016.4
Efficacité acoustique certifiée	$\Delta L_w = 17$ dB
Sonorité à la marche	$L_{N,E,W} < 65$ dB Classe A

Epaisseur	3.35 mm
Couche d'usure	0.85 mm
Poinçonnage rémanent moyen	0,08 mm (exigence norme < 0,20 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1 – Rapport N° RA05-0555
Classification selon NF EN 651	34
Résistance à l'abrasion	Groupe T

Données environnementales

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 20 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Matières premières garanties sans phtalate
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable